



Usine Renault Georges Besse - Douai

Direction – Route de Cuincy

59 509 Douai Cedex

Document à usage strictement interne

Lundi 4 mai 2020

Chers Collaborateurs,

Mercredi dernier, les premiers ateliers de l'Emboutissage ont repris la fabrication afin de livrer nos usines clientes du Groupe Renault. L'application des mesures sanitaires nous imposent à tous une discipline exigeante dans notre travail au quotidien. Je tiens à féliciter les emboutisseurs, mais aussi les équipes qui travaillent régulièrement sur le site et qui appliquent strictement les consignes sanitaires tout au long de la journée.

Vous trouverez en page suivante un récapitulatif de ces consignes que nous avons tous la responsabilité d'appliquer de notre départ du domicile jusqu'à notre retour.

Prenez soin de vous, et à très vite

Rodolphe Delaunay

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rodolphe Delaunay', written in a cursive style.

COVID-19 REDÉMARRAGE DE LA PRODUCTION RENAULT S'ENGAGE, JE M'ENGAGE



JE ME RENDS À MON LIEU DE TRAVAIL



Je vérifie ma température à mon domicile. J'ai plus de 37,8° : Je reste à la maison.
Dans les transports en commun, je respecte une distance de 1m avec les autres personnes.
Je porte un masque pendant mes déplacements.



Renault s'engage pour que les sociétés de transports affrétés par l'entreprise garantissent le respect des règles et le nettoyage des cars à chaque rotation.



Si j'utilise le co-voiturage : je nettoie poignées, commandes, volant etc. et chaque passager installé à l'avant et à l'arrière en quinconce porte un masque.

J'ENTRE SUR LE SITE



Si une prise de température est organisée à l'entrée du site, je respecte les consignes et n'entre pas si j'ai une température de plus de 37,8°.

J'évite les contacts, respecte les distances avec les agents de sécurité et l'ensemble des procédures sanitaires en vigueur dans le site et porte mon masque.



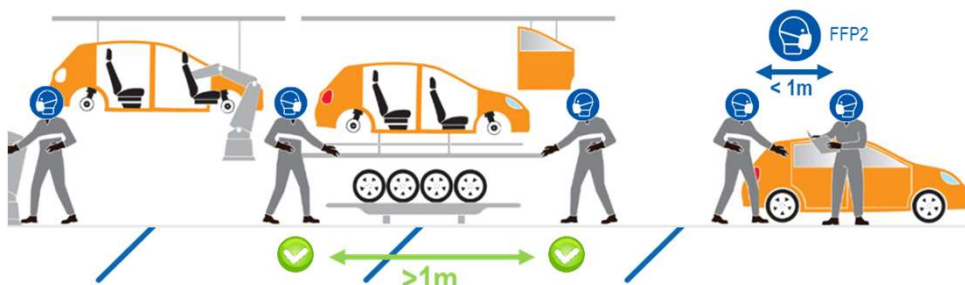
Renault s'engage à organiser les lieux d'accueil des salariés et des fournisseurs et à renforcer les mesures de protection pour assurer la sécurité de tous.

J'ACCÈDE À MON POSTE DE TRAVAIL



Je respecte les gestes barrière et notamment la distance de 1m mini entre collègues. Je respecte le planning horaire des vestiaires.
Je me lave les mains avant et après m'être habillé(e).

JE SUIS À MON POSTE DE TRAVAIL



Je respecte le marquage au sol et je porte un masque FFP2 pour des distances <1m et chirurgical pour les distances >1m.

Renault s'engage à mettre en place un marquage au sol là où c'est nécessaire et à fournir 2 masques par jour et par salarié



Je porte mes EPI habituels et respecte les consignes spécifiques à mon poste .
Si un masque de protection est requis dans les EPI habituels, il ne peut pas être remplacé par le masque chirurgical au poste de travail.

J'UTILISE LES ESPACES COLLECTIFS



Je me lave régulièrement les mains : avant, après les repas, pauses...
Je respecte les horaires des repas et les distances.
Je respecte les distances dans la zone fumeurs.

Renault s'engage à aménager les zones UET et les zones fumeurs pour faire respecter les distances.
Renault s'engage à accompagner la remise en place progressive de la distribution des repas en organisant les espaces et en planifiant les horaires inter-équipes pour limiter les croisements.
Renault s'engage à organiser l'utilisation des vestiaires, et le nettoyage et la désinfection périodique renforcée de tous les espaces communs.